



République Hellénique
Hellenic Republic



16CEMAT(2014)7Fin FR

Conférence du Conseil de l'Europe
des ministres responsables de l'aménagement du territoire

16^e Session, Nauplie, 17 juin 2014

RESOLUTION N°3

SUR

**LES RESULTATS DE LA COOPERATION EUROPEENNE
DANS LE DOMAINE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

Résolution n° 3
sur les résultats de la coopération européenne
dans le domaine de l'aménagement du territoire

NOUS, LES MINISTRES responsables de l'aménagement du territoire des Etats membres du Conseil de l'Europe, réunis à Nauplie (Grèce), le 17 juin 2014, à l'invitation de notre collègue grec, M. Yannis Maniatis, pour la 16^e session de notre Conférence du Conseil de l'Europe (CEMAT)

RELEVANT AVEC SATISFACTION les nombreux exemples, présentés à la Conférence, d'initiatives concrètes visant à mettre en commun les expériences en matière d'aménagement du territoire et à utiliser les instruments que nous avons élaborés tels que la Charte européenne de l'aménagement du territoire de Torremolinos, les Principes directeurs et le Glossaire

SOUHAITANT encourager le développement de ces instruments et promouvoir leur plus grande utilisation

1 saluons chaleureusement l'initiative de la présidence hellénique de notre 16^e session d'élaborer un Manuel de la participation publique dans le processus d'aménagement du territoire

2 prenons acte avec un grand intérêt du projet de Manuel qui nous a été soumis par la présidence hellénique

3 invitons la délégation grecque en coopération avec nos Hauts Fonctionnaires, à mettre la dernière main au projet avant la fin de l'année afin qu'il soit publié par le Conseil de l'Europe et diffusé dans tous les Etats membres

4 relevons avec intérêt que certains Etats membres ont sollicité les conseils technique et le concours d'autres Etats membres sous la forme d'avis juridiques ou d'« examens par les pairs » concernant les projets de loi ou les orientations politiques envisagés au niveau national

5 convenons de répondre favorablement, dans les limites de nos moyens et compétences, à ces demandes soumises par l'intermédiaire du Secrétariat du Conseil de l'Europe, en permettant à nos Hauts Fonctionnaires de participer à des activités de coopération technique, à des projets pilotes et à des « examens par les pairs » où ils peuvent apporter leurs compétences fondées sur l'expérience

6 notons avec gratitude l'intention de la Roumanie d'accueillir la 17^e session de notre Conférence à laquelle il sera donné suite conformément aux procédures énoncées dans la Résolution Rés(2011)7 du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe

7 remercions chaleureusement les autorités grecques de leur hospitalité et de l'impeccable organisation de la 16^e session de notre Conférence.